



Ambition pour l'agriculture, libertés pour les agriculteurs

PRINCIPALES PROPOSITIONS

Axe n° 1 : REDONNER UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VIABLE À L'AGRICULTURE	68
• Mettre en place un dispositif performant de gestion des risques	68
– Maintenir un système d'intervention publique garantissant des prix plancher en cas de crise	
– Développer le recours aux instruments financiers à terme	
– Autoriser les mécanismes de provisionnement	
– Favoriser le développement des démarches contractuelles afin de sécuriser les engagements d'apports en volume les prix et les exigences de qualité	
• Rétablir les conditions d'un rapport de forces plus équilibré entre l'amont et l'aval agricoles	71
– Renforcer l'implication des interprofessions	
– Renforcer la surveillance et la répression des pratiques anti-concurrentielles dans la grande distribution	
• Réunir au niveau international les conditions d'une concurrence plus loyale	73
– Promouvoir l'harmonisation des normes sociales et environnementales	
– Répartir plus équitablement l'effort à faire en direction des PMA	
– Obtenir la suppression du « <i>marketing loan</i> » et des paiements contra-cycliques américains à l'OMC (ou à défaut... les adopter)	
• Remettre en ordre le secteur de la qualité	74
– Revenir à un ou deux labels bien perçus par les consommateurs	
– Envisager une Agence de promotion des produits agricoles français	



• Solvabiliser les fonctions non-marchandes de l'agriculture	76
• Favoriser la conquête de nouveaux débouchés au moyen notamment d'une vraie politique d'incitations fiscales dans le domaine des biocarburants	78
• Accepter le retrait progressif des aides directes.....	80
• Accorder des aides spécifiques pour la sortie d'activité des plus précaires.....	81
Axe n° 2 : REDONNER DES MARGES DE MANŒUVRE AUX AGRICULTEURS.....	82
• Dans le choix des productions. Renégocier les accords de Blair-House.....	82
• Dans la mise en œuvre de la « conditionnalité »	82
– Assouplir la déclinaison française de la conditionnalité	
– Assouplir la politique de contrôles et envisager un mécanisme d'évaluation par les pairs	
• Dans la fourniture des services non-marchands. L'organiser dans le cadre de cahiers des charges élaborés par les collectivités territoriales, les agriculteurs et l eurs représentants.	83
• Dans la gestion des exploitations	84
– Demander une simplification des dossiers de demande d'aides communautaires	
– Mettre en place une commission composée d'agriculteurs et d'agents des services de l'État pour faire le point sur toutes les simplifications administratives nécessaires	
Axe n° 3 : CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE	85
• Réduire la « technostructure agricole » pour faire mieux avec moins cher	85
• Axer l'effort de recherche sur des priorités fortes	87
• Favoriser l'essor d'une fonction de veille scientifique et technologique	89
Axe n° 4 : FAIRE UN EFFORT PARTICULIER EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	90
• Organiser régulièrement des « assises du monde agricole » ...	91
• Faire connaître et aimer les métiers agricoles	91
• Se donner les moyens de redresser l'image de la PAC à l'international	91

INSTITUT
MONTAIGNE

